HotelWatt

Déroulement

Le programme de soutien HotelWatt encourage les hôtels à économiser de l'électricité : Que ce soit pour la cuisine, la buanderie, ou la ventilation – vous pouvez obtenir des subventions conséquentes avec HotelWatt si vous remplacez vos vieux appareils. Le programme s'adresse aux hôtels dont la consommation annuelle d'électricité atteint ou dépasse environ 100 MWh. (Des exceptions sont possibles après concertation.)

L'octroi des subventions se déroule en 4 étapes :

1. Formuler une demande de subvention
2. Mise en œuvre des mesures
3. Confirmer les économies d'électricité
4. Réception des subventions

1. S'inscrire

Si vous savez quels vieux appareils vous souhaiteriez remplacer ou quels appareils existants vous aimeriez optimiser, alors prenez contact avec HotelWatt. À cet effet demandez auparavant des devis correspondants à un planificateur ou un installateur. Joignez ces devis à la demande en ligne et transmettez-les à HotelWatt.

Exigences pour les devis

Le devis doit faire apparaître clairement ce qui est mis en œuvre. Il doit comporter pour le moins les informations suivantes :

- Coordonnées de l'auteur du devis (planificateur/installateur)
- Informations sur la nouvelle installation :
  - Fabricant et modèle
  - Puissance du système (puissance de raccordement des appareils)

- Quantité
- Coûts d’investissement, planification et montage inclus

Après que vous avez transmis votre demande de subvention en ligne, HotelWatt examine vos données. Si toutes les conditions sont remplies, HotelWatt réserve les subventions et vous envoie un courrier de confirmation avec une estimation du montant auquel vous attendre. La subvention peut s’élever au maximum à 40 % du montant de l’investissement.

2. Mise en œuvre des mesures

Faites poser les équipements ou installations par votre installateur ou faites procéder à l’optimisation des installations existantes. Vous êtes libre de recourir au prestataire de votre choix.

3. Confirmer les économies d’électricité

Transmettez les documents attestant de la mise en œuvre des mesures d’économies d’électricité prévues dans votre hôtel à l’aide du formulaire « Confirmation » sur www.hotelwatt.ch.

Vous aurez besoin à cet effet d’une copie du compte final détaillé (de votre planificateur, installateur, fournisseur, …). Ce document doit comporter les informations suivantes :

+ Produits livrés
+ Travaux effectués
+ Date d’installation
+ Coûts d’investissement, planification et montage inclus

4. Réception des subventions

HotelWatt examine les documents que vous avez. Si toutes les exigences sont remplies, la subvention est versée par HotelWatt dans un délai raisonnable (sous 30 jours).

Vous avez des questions générales au sujet du programme ?
N'hésitez pas à nous contacter :

info@hotelwatt.ch
Téléphone: 044 395 1311
http://www.hotelwatt.ch

Nos partenaires